



# MAIRIE DE RUE

RUE, le 07 avril 2022

## AVIS

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Cher/Chère collègue,

Conformément aux articles L.2121-7 à L.2121-10, L.2122-17 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le

**MERCREDI 13 AVRIL 2022 à 18 H**

**Salle du Conseil municipal**

Avec l'ordre du jour suivant :

**1. Personnel communal**

1.1. Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs

**2. Finances**

**2.1. Budget Commune**

2.1.1. Fiscalité directe locale

2.1.2. Note de présentation du BP Commune 2022

2.1.3. Approbation du BP Commune 2022

2.1.4. Dotation aux amortissements

2.1.5. Dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants

2.1.6. Subvention aux associations

2.1.7. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'aide à la modernisation de l'éclairage public

2.1.8. Demande de subvention pour l'acquisition de deux radars pédagogiques et renouvellement de signalisation routière auprès du Conseil Départemental de la Somme au titre des amendes de police 2022 relatives à la sécurité routière

**2.2. Budget Camping**

2.2.1. Approbation du BP Camping 2022

2.2.2. Dotation aux amortissements

**2.3. Budget Assainissement**

2.3.1. Rapport annuel Assainissement 2021

2.3.2. Approbation du BP Assainissement 2022

2.3.3. Dotation aux amortissements

2.3.4. Dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants

**2.4. Budget Eau**

2.4.1. Rapport annuel Eau 2021

2.4.2. Approbation du BP Eau 2022

2.4.3. Dotation aux amortissements

2.4.4. Dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants

**3. Questions et communications diverses**

Pour rappel : Selon l'article 5 du règlement intérieur adopté en séance le 28 mai 2020

« Les membres du conseil municipal peuvent exposer en séance des questions orales ayant trait aux affaires de la commune. Le texte des questions est adressé 48 heures avant une réunion du conseil ».

Le maire,

Jacky THUELL

